

5^e Journal du Lot 5^e

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

| | | | |
|----------------------------------|----------|--------|--------|
| CAHORS ville. | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| LOT et Départements limitrophes. | 3 fr. | 5 fr. | 9 fr. |
| Autres départements. | 3 fr. 50 | 6 fr. | 11 fr. |

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

| | |
|---------------------|----------|
| ANNONCES (la ligne) | 25 cent. |
| RÉCLAMES. | 50 — |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Election législative

du 21 Octobre 1906

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

L. BÉCAYS

Avocat

Candidat Republicain Radical

Désigné par le Congrès

IL DÉMÉNAGE

Quelques prêtres notoires, évêques, archevêques ou cardinaux, avaient prononcé à diverses reprises des paroles inquiétantes. Recevant dans leurs palais somptueux des journalistes émus, ils leur avaient dit d'un ton tout à fait résolu : « Affirmez hautement que nous sommes prêts au martyre... »

Ces affirmations tranquilles et sereines nous laissent un doute dans l'esprit. Après tout qui pouvait savoir si M. Sarrien et M. Briand et M. Clémenteau ne méditaient pas secrètement la revanche de la Saint-Barthélemy ?

Et, sans oser laisser percer nos inquiétudes, nous nous demandions avec une anxiété impossible à décrire, si nous n'allions pas assister aux supplices d'autrefois. Nous imaginions très bien M. Clémenteau président sur la place de la Concorde à la mise en croix du cardinal Richard que, par un raffinement de cruauté, il ferait crucifier comme saint Paul, la tête en bas, sans crainte de lui donner des migraines.

Quant au démoniaque Briand, nous le croyions susceptible de montrer encore plus de raffinement dans la cruauté. Le sourire caché sous sa forte moustache, nous avait toujours paru déceler des instincts de tigre altéré de sang. Lui, aurait certainement présidé dans quelques sombres caveaux sinistrement éclairés à la flamme de torches fumeuses, au manèment des tenailles rougies au feu, des pinces arrachant les chairs.

Ces images que nous nous efforcions vainement de chasser hantaient notre esprit. Nous avions beau nous dire que cela n'était pas possible, que la loi de séparation ne prévoyait aucun de ces supplices, que rien dans notre Code ne donnait aux ministres le moyen d'exercer de si terribles vengeances...

nos ministres ne se laisseraient pas arrêter par un texte de loi. Est-ce que Tropmann et Pranzini et Lajoie n'avaient pas massacrés eux aussi en dépit des lois ?... Et puis, les évêques et les cardinaux ne draient pas qu'ils sont prêts à souffrir le martyre s'ils ne savaient pas qu'on est disposé à les y soumettre.

Voilà quel était notre état d'esprit quand nous lûmes une interview de M. Lecot qui est, de son métier, cardinal de Bordeaux. Lui aussi veut affronter le martyre et, pour bien prouver qu'il n'en a point peur, il n'attend pas que le gouvernement le lui inflige, il se l'infirige à lui-même : il déménage !...

Et ! oui, voilà le supplice affreux qu'il s'impose à cause de la loi de Séparation. A l'avenir, au lieu de loger dans un immeuble magnifique aux frais de l'Etat, il logera dans ses meubles et paiera son loyer... avec l'argent des fidèles... Tel est le martyre sur lequel il compte pour être canonisé et pour apitoyer le public. Eh ! bien, je crains que ce déménagement laisse le peuple dans une indifférence cruelle. Cet événement arrive fréquemment à beaucoup de citoyens (qui eux paient leurs loyers avec leur argent) sans que, l'idée leur vienne de se croire suppliciés parce qu'ils transportent leur mobilier d'un logis à un autre.

Et l'archevêque de Bordeaux, qui veut être tragique et solennel, se montre ici d'un ridicule achevé. Le public pourrait bien le prendre au mot et dire en effet de lui qu'il déménage !...

Certains journaux commentent gravement les déclarations de M. Lecot et nous expliquent que c'est là un grave échec pour le gouvernement. Qui diable s'en serait douté ?

EN RUSSIE

Nouvelles diverses

La Gazette de la Bourse a publié un démenti catégorique, de source compétente, des bruits que l'ambassadeur français, M. Bompard, quitterait bientôt son poste.

Le département de la police a envoyé à Helsingfors six agents spéciaux pour surveiller la marche du congrès du parti constitutionnel démocratique.

De nouvelles et nombreuses arrestations politiques ont été opérées à Saint-Petersbourg, où ont eu lieu également plusieurs agressions à main armée.

L'ère des attentats

M. Stankevitch, directeur de la Société franco-russe a été tué à coups de revolver à Dombrovo. Les assassins ont disparu. Une bombe a éclaté à Bakmouh, détruisant une partie du commissariat de police.

A Moscou, on a découvert chez un étudiant qui a été arrêté, une caisse contenant quinze enveloppes de bombes encore incomplètement chargées.

Tragique incident d'audience

Vendredi à eu lieu la deuxième séance du procès du Conseil des députés ouvriers. La défense demanda où était l'accusé Ukletiantz, qu'on ne voyait pas au banc des accusés ; le président répondit évasivement que le nom de Ukletiantz n'était pas mentionné sur la liste des accusés. Le public et l'avocat de la défense se levèrent alors en signe d'hommage à la mémoire de Ukletiantz, qui avait été fusillé hier, à Cronstadt.

Bombes empoisonnées

Les bombes découvertes par la police à l'Institut des ingénieurs des voies et communications contenaient du cyanure de potasse destiné à rendre la moindre blessure mortelle.

La rente française

M. Alfred Neymarek, dont nos lecteurs ont pu souvent apprécier la haute compétence financière, publie sur la rente française une étude qui mérité plus qu'une simple mention et un banal éloge. Elle vaut d'être résumée et largement citée, car sa lecture est vraiment édifiante et réconfortante.

M. Neymarek constate la fermeté extraordinaire de la rente française et veut en démontrer les causes.

La rente française 3 0/0 est à 96,57. Depuis sa création, en 1825, le cours le plus bas fut de 32,50 en 1848 et le plus haut de 105,25 en 1897.

Sous la Restauration le cours le plus haut fut 86,10, sous Louis-Philippe, 86,65, sous la seconde République, 58,80, sous le second Empire, 86, sous le Gouvernement de la défense nationale, 55,20, sous la Commune, 54,20, sous le Gouvernement de M. Thiers, 58,45, au moment de la Constitution de 1875, 66,95, sous la présidence de M. Grévy, 87,30. Elle monta à 100,70 sous la présidence Carnot, à 104,50 sous la présidence Casimir Périer, à 105,25 sous la présidence Félix Faure et 103,05 sous la présidence Loubet.

Les rentes 3 0/0 dépassent de beaucoup les plus hauts prix et les prix moyens cotés sous les régimes politiques antérieurs. Elles se négocient 24 fr., 31 fr., 24 fr. plus haut que les cours moyens cotés sous la restauration, la monarchie de juillet, le second Empire. Depuis la guerre de 1870, les cours extrêmes du 3 0/0 sont : 50,95 le 28 mars 1871 - 64,65 le 25 février 1875 et 105,25 le 10 août 1897.

M. Neymarek évoquant les tristes cours de l'année terrible, rappelle les cours auxquels la rente, expression du crédit de la France, était tombée. C'est ainsi qu'on peut se rendre compte du gigantesque effort qu'il a fallu accomplir pour réparer le désastre de la Patrie et relever si brillamment son crédit.

Les Raisins du Louvre

Les toits du Louvre sont cultivés. Du côté des quais, ils exposent une vigne bien entretenue à ce soleil dont M. Massabuau a dit élogieusement qu'il « favorise la maturation des raisins ».

Donc, les raisins mûrissent... Gros, dorés, juteux, ils sont dignes des tables les plus difficiles.

Mais ces raisins sont officiels et, comme tels, ils ont des obligations.

Aussi, les grappes de première classe paraissent-elles sur la table du président de la République. Les grappes de deuxième classe sont réservées à M. Briand, ministre de l'Instruction publique et, comme tel, superintendant des musées nationaux. Les grappes simplement convenables échouent sur la table de M. Dujardin-Beaumetz. Le reste de la récolte est partagé entre les gros bonnets du Louvre.

M. Fallières aime beaucoup les raisins et son avis fait autorité. Aussi détache-t-il gravement quelques grappes de raisins du Louvre, les pose délicatement sur sa langue, les croque en fermant les yeux.

Puis, sentencieusement, il déclare :

— Ils sont très bons, très bons... On complimentera de ma part M. l'administrateur des musées du Louvre... Mais tout de même, entre nous, ces raisins ne valent pas ceux du Loupillon. M. Fallières n'est peut-être pas tout à fait impartial...

La cigogne

En Hollande, dans la naïve croyance populaire, c'est la cigogne qui enrichit d'enfants la famille. Il y a toute une anthologie de jolies poésies néerlandaises sur ce sujet et tous les Hollandais aiment à les réciter.

La reine Wilhelmine possède un bel album qui lui a été offert le jour de son mariage et dont toutes les pages parlent de la cigogne et de ses présents. Cinq ans et huit mois se sont écoulés depuis lors et la cigogne n'est pas venue. Il y a à quelque temps on croyait l'apercevoir. Ce n'était qu'une fausse nouvelle. Les Hollandais accusent le prince consort de la mettre en fuite et ils murmurent.

Pour la décider à venir, la reine a pris la résolution de suivre l'exemple de la cour de Saint-Petersbourg, où l'on évoque les esprits, et de la cour de Berlin, où l'on consulte la rhabdomancie. Des prières intimes auront lieu, dès octobre, à des époques déterminées, au château de Loo, avec lecture d'un chapitre de la Bible et accompagnement de caduques sous la présidence effective du couple royal, et l'on espère bien qu'enfin la cigogne se laissera féliciter.

Le prince consort des Pays-Bas est duc de Mecklembourg, ou la cigogne, comme dans toute l'Allemagne, niche de même qu'en Hollande, sur les toits des maisons. Son père, le duc Frédéric-François II, se maria trois fois et eut six enfants. Le duc Henri, prince des Pays-Bas n'a pas prouvé jusqu'ici que bon chien chasse de race. La reine, très pieuse, compte sur la prière à la cigogne.

CAUSERIE POLITIQUE

De Charles Maurras à Marc Sangnier

Dans un roman social d'assez curieuse lecture, M. Fonsegrive, parlant des échecs successifs de son parti lors des dernières consultations électorales, mettait la défaite au compte des divergences doctrinales des grands chefs.

Ce mentor désabusé ne ménageait point les remontrances à ses amis et il y avait beaucoup de justes reproches dans la suite compliquée de ses raisonnements.

S'il est vrai que le parti réactionnaire ressemble à ces troupes hétéroclites que les généraux reforment les soirs de défaite, et qu'il possède les drapeaux contradictoires de plusieurs régiments, il devait forcément en souffrir dans sa discipline intérieure.

Mais ce n'est point surtout à cause de ses bigarrures que le suffrage universel a notifié son congé au parti de M. Fonsegrive. Le suffrage universel a eu vite fait de saisir l'harmonie qui précède l'unité de sa physiologie parmi toutes ses discordances. Le parti réactionnaire a une physiologie passée. Tous ses désirs vont confondre leurs contradictions dans un grand désir uniforme de retour en arrière : que ce retour s'effectue par une régression politique à l'aide d'un plébiscite ou d'une restauration, qu'il s'opère par une régression économique au moyen de lois sociales restituées les organisations corporatives de jadis et fondant le règne de la « charité » sur une conception plus pure de notre justice démagogique, qu'importe !

Chacun voit qu'il s'agit d'une tendance générale à la restitution des formes passées.

Ce n'est donc point parce que ces messieurs se disputent qu'ils sont

battus, mais bien parce que leurs disputes affectent trop l'air de famille.

Le ménage qu'ils font ensemble est comme ces faux-ménages que l'illuminisme des situations privées suscite dans les milieux contemporains. On se bat, mais l'on se réconcilie sur l'impossibilité apparue et la peur bourgeoise des ruptures.

Il est fort joli, tout de même, de suivre de temps en temps du regard leurs rapports extra-conjugaux : leur vocabulaire de ménage ressemble parfois à celui dont usait, dans ses débauches ordurières, la célèbre Sapho, de Daudet, en veine de réminiscences de troittoir.

Le spectacle que nous donnent Charles Maurras et Marc Sangnier est à ce sujet tout à fait édifiant.

Ecoutez ce que, dans l'Action française du 1^{er} juillet 1906, le plus distingué des légistes de Philippe VIII écrit à l'adresse du jeune propagandiste du Sillon : « Je gagerais que Marc Sangnier imitera plutôt le jeu du mi-sérable Jaurès, avec lequel il présente de curieux points de ressemblance dans le style, dans l'imaginaire, et ce qui n'est guère à élouer de Sangnier, dans la pensée. Rien n'est plus bas, plus vil, plus mou, plus clairement pareil à la condition de fille publique, que ce qui tient lieu de pensée à M. Jean Jaurès. Ah ! que Sangnier se tienne en garde contre cette pente. Son point faible, il est là ».

Voilà un beau couplet sorti de la bouche mielleuse et sévère de cette Arsinoé politique qu'est M. Charles Maurras.

J'avoue qu'Arsinoé remise ses grossières de langage dans la suite de son discours avertisseur. Elle avoue que son adversaire est riche et « de bonne famille », qualités extrinsèques qui ne lui permettent pas de le mépriser. M. Marc Sangnier doit se tenir pour satisfait. Le voilà renseigné sur la qualité de l'homme qu'il inspire à quelques-uns de ses meilleurs amis.

D'où vient donc à Charles Maurras le mépris dissimulé qu'il professe à l'égard de Marc Sangnier. Le Sillon se réjouirait-il de la réhabilitation de Dreyfus ; a-t-on perdu, dans le monde des catholiques sociaux l'habitude du respect vis-à-vis du général Mercier, qui fut, comme chacun sait, notre plus grand ministre de la guerre depuis 1870 ? et qui est resté le plus grand honnête homme de son parti ?

On serait-ce simplement que le mauvais état des affaires conjugales irrite les époux injustement l'un contre l'autre.

Erreur, vous dira Charles Maurras avec mystère.

Que ne savez-vous, lecteurs ignorants, qu'il y a, au seul point de vue doctrinal, de Charles Maurras à Marc Sangnier, toute la distance qui sépare l'archie de l'anarchie, le positivisme du socialisme collectiviste.

Ces messieurs de l'Action française, pendant que vous vous occupez de l'impôt sur le revenu et des retraites ouvrières, font une enquête sur la monarchie. Menée dans un esprit positiviste, ou, si vous voulez, positif, elle les a conduits à fonder la nécessité de l'institution monarchique, non point sur la vieille base confessionnelle de droit divin, mais sur une triplé fondamentale : l'Etat, le Patriotisme, la Diplomatie, dont la triple nécessité se fonde à son tour sur les nécessités multiples de la durée et de la vie.

En un mot comme en cent, une société pour vivre a besoin d'être organisée. Le gouvernement des familles, selon M. Charles Maurras, est le seul « universellement habile » à sauvegarder l'ordre et la vie. Ce gouvernement peut prendre l'allure aristocratique comme, autrefois à Florence, l'allure monarchique en Espagne : toujours est-il qu'il exclura des conseils de l'Etat, le peuple qui étant anonyme et divers, ne réaliserait point la continuité sauvegardée par l'hérédité des familles, et étant inhabile à organiserait point la société pour la prospérité et pour la paix.

Et voilà en quoi Charles Maurras

diffère principalement de Marc Sangnier ; celui-ci parle d'organisation démocratique, ce qui fait, à son contradicteur l'effet d'une proposition incompréhensible ; il parle d'action sociale, ce qui laisse M. Maurras fort indifférent puisque toute l'action sociale que, pour son compte il préconise consisterait à accentuer par des inégalités de situation dans l'Etat, les inégalités de fortune et de caste dans la Société.

Sangnier veut demander aux cadres du Passé quelques-unes de leurs vieilles formes pour les jeter en chantier sur les fondations de l'avenir.

Maurras violemment ramène tout le présent à tout le passé et demande aux Patries de sacrifier au souci de vivre toute la dignité de leur vie.

L'un nous apporte une monarchie déflorée, puisqu'elle manque de cette vieille et poétique justification métaphysique du pouvoir royal dont se contentaient les âmes crédules des aïeux. L'autre, une démocratie stérile puisque le soufflé dangereux du catholicisme a passé, avant la conception, sur ses œuvres possibles.

Tous les deux marchent, et voilà de quoi les réconcilier sur un terrain illogique. Que l'on retourne à Canossa, chercher le Bossuet nouveau qui fera, pour Philippe VIII, son traité de la politique tiré des Ecritures, et qu'il retrouve une divinité vivante pour plédéral à son roi, non pas trois divinités verbales. Que l'autre le suive, ou sacrifie sur l'autel vrai du peuple. Bons amis sur le même terrain, francs ennemis sur deux terrains contraires, voilà comment pourrait se résoudre le « dilemme » Maurras-Sangnier.

(A suivre) MATHOS

INFORMATIONS

L'application de la loi de séparation
Suivant la Petite République, le conseil de samedi a paru résolu à user de la plus large tolérance pour permettre l'exercice du culte, mais aussi fermement décidé à prendre toutes les mesures nécessaires à protéger l'Etat contre la force politique dont pourra disposer l'Eglise.

Se conformant aux dispositions de la loi, il retirera aux ecclésiastiques tous les avantages conférés par la législation qu'ils ne reconnaissent pas. Non seulement ils ne toucheront pas les pensions demandées, mais encore ceux d'entre eux qui bénéficieraient d'une dispense et ne firent qu'un an de service militaire, seront rappelés sous les drapeaux.

D'autres mesures ont été envisagées et seront prises, suivant les événements.

La Triplelice

Certains journaux, comme la Neue Presse et le Deutsches Volksblatt, prétendent que le prochain séjour à Vienne du secrétaire d'Etat allemand, M. de Tschirschky, et la continuation de son voyage en Italie donneraient lieu à un échange de vues avec les cercles compétents autrichiens et italiens, au sujet de renouvellement de la triplelice.

Ces journaux ajoutent que la triplelice continuera à exister à partir de 1908 pour un certain nombre d'années, si elle n'est pas dénoncée au courant de 1907 par un des trois contractants.

On mande d'autre part, de Berlin, que le voyage de M. Tschirschky à Vienne et en Italie aura un caractère privé.

Au Maroc

Marrakech est toujours au pouvoir de la bande de forcenés que Ma-el-Aïnin le sorcier de Chenguit, traîne à sa remorque. Le Dr Mauchamp, médecin du dispensaire français, passant dans la rue qui sépare Médina de la Kasbah, a été attaqué par un groupe de six hommes bleus. L'un d'eux le mit en joue. Notre compatriote parvint à se dégager en menaçant les fanatiques de son revolver. Ils s'éloignèrent alors

en disant que ce n'était qu'un jeu de leur part.
Des observations furent présentées au gouverneur qui répondit avoir reçu de Foz l'ordre de laisser faire à ces hôtes du Maghzen tout ce qui leur plairait.
Ces Maures féroces se dirigent vers le Sous où paraît-il, le sultan leur a concédé le territoire de Tesnit. Les habitants de cette région verraient, dit-on, d'un mauvais œil l'envahissement de leur territoire par cette horde et seraient disposés à la recevoir à coups de fusil.

Petites Nouvelles

M. Bérard sous-secrétaire d'Etat aux postes a inauguré dimanche le nouvel Hôtel des Postes de Lyon.

C'est une femme M^{me} Bullok-Workmann, qui détient le record de l'alpinisme, ayant atteint 7100 mètres de hauteur dans l'escalade du pic Non-Kon, au sud ouest de la frontière du Thibet.

L'Union Syndicale des commis et comptables de la Gironde a offert dimanche à Bordeaux un banquet à M. Monis, sénateur de la Gironde, afin de lui exprimer sa reconnaissance pour la part qu'il a prise dans le vote de la loi sur le repos hebdomadaire.

M. Dujardin-Beaumont, sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts a présidé dimanche l'inauguration du nouvel hôtel de ville de Montmorency.

M. Ruau s'est rendu dimanche à Auch pour présider la distribution des récompenses au concours spécial de la race bovine gasconne ; un banquet a eu lieu à l'issue du concours.

CHRONIQUE LOCALE LE CONGRÈS RADICAL

L'organisation du parti radical et radical-socialiste dans l'arrondissement de Cahors est accomplie.

Dimanche, au théâtre, dans une magnifique réunion où les délégués républicains de toutes les communes de l'arrondissement se sont rendus, cette organisation, admirablement élaborée, a été définitivement sanctionnée.

De cette organisation, de cette union de tous les démocrates ne peut sortir qu'une force réelle du parti républicain.

Depuis plusieurs années, cette organisation était souhaitée par tous les militants de notre parti : des hésitations, des craintes avaient fait retarder, ajourner cette réunion qui, depuis le début, a obtenu dimanche le meilleur succès.

Plus de 400 délégués représentant toutes les communes de l'arrondissement avaient répondu à l'appel qui avait été adressé par la municipalité de Cahors.

Grâce à un service d'ordre très bien établi, la salle ne fut pas trop encombrée, et c'est pourquoi l'assemblée fut telle qu'on la voulait, calme, attentive et soucieuse de faire de la bonne besogne.

Au bureau avait pris place M. Cocula assisté de MM. Costes, conseiller général de Cahors et le docteur Darquier, maire de Cahors, entourés des élus cantonaux, MM. Peyrichou, Talou, de Monzie, Boudou, Pagès-Lechesne, conseillers généraux, Gélis, Durand, Mazelié, Deltit, Mazières, Pagès, Bénays, conseillers d'arrondissement.

M. Cocula, ouvre la séance, salué par les applaudissements de toute l'assemblée.

Citoyens, dit-il, ma première pensée sera d'adresser aux nombreux délégués un salut fraternel et mes félicitations les plus chaleureuses pour l'empressement qu'il ont mis à se rendre à cette réunion.

Dans sa lettre de remerciements aux délégués sénatoriaux, ajouta-t-il il avait pris l'engagement de consacrer ses efforts pour provoquer l'union des républicains, union compromise par les élections du 7 janvier et du 6 mai.

Les exemples de Figeac et de Gourdon ont heureusement sauvé la situation, et ces exemples indiquèrent nettement la nécessité de provoquer une fédération des républicains dans l'arrondissement de Cahors.

Les républicains attendaient tous les jours qu'un appel leur fût adressé.

Aussi les élus ont-ils eu comme devoir de provoquer cette réunion.

C'est M. Darquier, maire de Cahors qui fut chargé de la convocation ; et M. Cocula remercia vivement M. Darquier du zèle qu'il a apporté pour l'organisation du Congrès.

Chacun a compris l'importance et l'utilité de l'organisation qui se prépare : tout à l'heure plusieurs ora-

teurs en développeront la pensée commune et en précisèrent la portée.

Mais M. Cocula tient à dire sa joie au lendemain des épreuves que le parti républicain a traversées de voir réunis tous les délégués républicains de l'arrondissement de Cahors ayant qualité pour représenter le parti radical, radical-socialiste, ce grand parti qui réunit la foule de citoyens indépendants, heureux d'adhérer à une politique d'action, la seule qui soit capable d'assurer le progrès social.

M. Cocula ajoute, qu'ayant collaboré à des triomphes républicains, il demande à collaborer au triomphe prochain du Bloc dans l'arrondissement de Cahors.

C'est pour les vieux républicains, pour ceux qui supporteront les premiers assauts, les amertumes du début, c'est une joie profonde que celle d'assister au spectacle qu'aujourd'hui donne le parti républicain dans le département.

Jamais ce parti n'a été aussi fort, aussi puissant ; aujourd'hui il est sûr de lui-même, il va droit devant lui, il marche vers le progrès avec la sérénité d'un groupement qui a confiance en ses chefs.

Et M. Cocula se demande si les défaites que parfois l'on subit ne sont pas un stimulant pour les nouvelles luttes.

C'est à la suite de compromissions louches, honteuses et déshonorantes que la confiance des électeurs a été surprise.

Ceux-ci ont subi l'influence des machinations cléricales, mais que la réaction veuille faire aujourd'hui un essai : qu'elle convie les électeurs à une nouvelle consultation... soyons sans inquiétude, les réactionnaires n'iront pas jusque-là.

En conviant les délégués républicains de l'arrondissement de Cahors à l'organisation du parti radical, l'intention de ceux-là qui adressèrent leur appel, n'est pas de vouloir mettre en avant une personnalité quelconque ; nous n'avons en vue qu'un intérêt, l'intérêt général, l'organisation commune pour des luttes prochaines.

Mettons de côté les intérêts particuliers, élevons les consciences au-dessus des luttes personnelles, des compétitions, de façon à faire planer le devoir politique qui n'est que le devoir civique, social et patriotique.

C'est avec un véritable enthousiasme que les auditeurs saluent les belles paroles du vaillant sénateur de Gourdon ; longtemps les braves éclatent et ne prennent fin que lorsque M. Darquier, maire de Cahors, se lève et prend la parole.

Discours de M. Darquier

M. Darquier explique que le congrès actuel est issu de la situation faite au parti radical par les dernières élections sénatoriales et législatives. Ces élections ont amené au pouvoir M. Bérard qui apparaît plus hautain, plus vindicatif que jamais il ne le fut, et M. Rey que les républicains ont vu avec stupefaction soutenir M. Munin-Bourdin qu'il stigmatisait le soir même de son élection de 1898 du haut du balcon de l'Hôtel de Ville, en même temps que l'administration du préfet Roussel qu'il qualifiait d'administrations aux abois. Mais tandis que le parti radical était battu dans le Lot, il triomphait dans toute la France, et les républicains du Lot apprenaient que les trois représentants élus par la réaction et par quelques républicains égarés, cherchaient à se faire passer pour radicaux à Paris et à obtenir, à force d'habileté, les faveurs du gouvernement.

Il ne faut pas, ajoute l'orateur, que la réaction puisse faire la loi, aux républicains sous un gouvernement républicain.

Il ne faut pas que les petits qui ont marché pour les candidats radicaux, les facteurs, les cantonniers, les temporaires des tabacs soient inquiétés ; il importe qu'on ne voit pas réparer la Terre, cette terre qu'excellait à répandre autour de lui, M. Bérard à l'époque où il tenait sous sa cravache l'arrondissement de Cahors.

Le comité sera donc un comité de défense, il empêchera les représailles ; il n'en exercera aucune.

Il faudra que les comités cantonaux et communaux deviennent des foyers de propagande ; il ne suffit pas, en effet, de se défendre ; il faut conquérir, et, dans ces conquêtes, l'arme de choix sera la persuasion ; on n'usera jamais de la menace ni de la vengeance.

Enfin le comité fera une politique de principes et non de personnes ; il n'est pas constitué pour lancer la candidature ou soutenir les intérêts de tel ou tel, il est constitué pour préparer et réaliser la victoire du parti radical et radical-socialiste.

C'est par une double salve d'applaudissements que les citoyens saluent le beau discours du maire de Cahors.

Discours de M. Talou

M. Talou, vivement applaudi, réclame pour lui une part d'initiative dans l'organisation de ce comité radical et radical-socialiste qui paraît néces-

saire après l'époque malheureuse que le parti vient de traverser.

Il rappelle en effet, comment est née l'idée de la constitution du comité, au lendemain des échecs graves subis par les républicains.

Il remercie M. Cocula d'avoir pris cette initiative, mais plus que personne M. Talou déclare qu'il lui tardait de se trouver devant le Congrès.

En excellents termes, le sympathique conseiller général de St-Géry rappelle les luttes dernières et il dit que, plus que tout autre, il fait appel à l'union entre tous les républicains.

De vifs braves saluent les déclarations si nettes de M. Talou.

Discours de M. Cathary

Notre excellent confrère, Louis Cathary, rédacteur de la Dépêche demande la parole.

C'est avec joie qu'il est venu parmi la vaillante population du Lot pour poursuivre l'œuvre républicaine.

Aujourd'hui les rançunes sont éteintes ; une seule idée règne parmi les républicains, c'est d'assurer le triomphe de la République.

On ne peut arriver à ce résultat que par une organisation sérieuse et solide, et il affirme qu'à cette œuvre d'union son concours est acquis.

Il invite tous les républicains à n'avoir de haine que contre la haine.

Parlant des élus renégats que les élections de janvier et mai ont donné à l'arrondissement, ils ne sont, dit-il, que députés ou sénateurs de nom. Leur impuissance est manifeste ; du reste les comités sont là, à l'avenir, pour enrayer leur action.

Les luttes futures ne seront plus, par suite de cette organisation, le triomphe de la réaction qui tremble déjà rien que de voir la réunion d'aujourd'hui de tous les démocrates.

C'est au milieu des applaudissements que M. Cathary descend de la tribune où il a fait, dans notre ville, de très heureux débuts.

Discours de M. Pagès-Lechesne

M. Pagès-Lechesne très applaudi également, tient à déclarer qu'il est venu de Paris pour apporter son concours le plus actif à l'organisation des comités radicaux et radical-socialistes dans l'arrondissement de Cahors.

Il est étonné, quant à lui, à ne pourvoir aucun intérêt, il respectera son programme jusqu'au bout et s'il sort parfois du cadre de ce programme, eh bien ce ne sera que pour le dépasser.

M. Pagès-Lechesne demande alors à l'assemblée de vouloir bien voter l'adresse de sympathie suivante à M. Sarrien, président du Conseil et à M. Clemenceau, ministre de l'intérieur.

« Les délégués républicains radicaux et radical-socialistes de l'arrondissement de Cahors réunis au théâtre de Cahors en vue de l'organisation du parti radical dans cet arrondissement adressent ses plus chaleureuses félicitations à M. Clemenceau pour son discours de Laroche-sur-Yon et comptent sur la fermeté du gouvernement pour l'application de la loi de séparation. »

Ce vœu est accueilli par de vifs applaudissements qui s'adressent également au conseiller général de Luzech.

Discours de M. de Monzie

La parole est donnée à M. de Monzie, qui remercie tout d'abord tous ceux qui ont apporté leur concours en vue de cette organisation qui préparera les luttes futures contre la réaction.

Pour lui, il n'a d'autre but que celui-là, car lorsqu'on veut tourner ses regards vers le passé, vers les questions personnelles, il refuse de voir et de se souvenir.

Le 6 mai, les républicains ont promis, victorieux, de ne pas user de représailles ; vaincus, de poursuivre sans relâche la lutte entreprise.

Les vainqueurs de ce jour dans l'arrondissement de Cahors ne peuvent pas user de représailles, leur impuissance est trop manifeste ; quant aux républicains, les vaincus, ils tiennent leur promesse et se préparent gaiement à la bataille.

Personne à la date du 6 mai n'a eu la responsabilité de l'échec ; l'échec est dû à tout le monde, à la masse électorale qui s'est affolée devant le spectre du tyran de Pechfumat ; c'est la masse électorale qui a été déconcertée par l'attitude du renégat Rey.

Les responsabilités sont du côté des adversaires, eux ont tirés lettres de change sur leur probité politique, mais le parti républicain les a laissés protester.

Du reste, il est seul à pouvoir se fâcher du résultat du 6 mai : Eh bien il ne se fâche pas et au contraire, c'est avec plus d'enthousiasme qu'il va à la bataille.

Quant il voit réunis autour de lui tant d'amis dévoués, il y a une chose qu'il constate et qui l'anime ; c'est que l'organisation du parti sera demain une force. Ses adversaires, par suite de leur succès, ont l'apparence de la force, de l'union ; mais les républicains ont les réalités de la force et de l'union.

M. de Monzie donne ensuite quelques précisions au sujet de cette organisation du parti ; cette organisation

doit venir de la foule : à elle seule l'appartient de la réaliser parce que seule elle comprend les sentiments de chacun.

Ce qu'il demande c'est que chacun fasse des sacrifices d'amour-propre pour arriver à l'entente absolue, de façon à opposer une force compacte et résolue à la réaction dont les représentants sont d'ores et déjà condamnés à l'impuissance.

Sans doute l'année prochaine, nos adversaires vont essayer de porter la lutte dans divers cantons et les républicains auront en face d'eux non pas M. Rey qui est un loque, non pas M. Bourdin qui est un prête-nom, mais le fameux sénateur Béral dont la rançune et la haine sont si grandes contre tout ce qui est républicain.

A Luzech, à Montcuq, à Lauzès nous verrons reflourir l'action cléricale ; à Castelnaud, sans doute, M. de Monzie retrouvera le docteur Bessière, suivi de tous les curés qui ont en ce sceptique un étrange représentant de leurs idées : mais faite de mieux on se contente de celui-là.

N'importe : par l'organisation sérieuse des comités, le parti radical arrivera au triomphe ; en 1907 la lutte reprendra plus vive et alors on règlera les comptes.

Il n'y aura pas de représailles, mais l'on saura faire sentir à ceux-là qui ont trahi, vendu le parti républicain que l'heure de la justice imminente est venue.

Les républicains iront jusqu'au bout dans la lutte, et leur revanche démocratique sera certaine, définitive, indéfectible.

Tous les auditeurs font un remarquable orateur M. de Monzie, une superbe ovation ; une double salve d'applaudissements le salue quand il quitte la tribune.

LE COMITÉ

Quand les applaudissements ont pris fin M. Cocula demande à l'assemblée de procéder à la nomination du bureau du Comité central.

Par acclamations sont élus :

Président : M. Darquier, maire de Cahors.

Vice-présidents : MM. Peyrichou, conseiller général de Lauzès, et Boudou, conseiller général de Montcuq.

Secrétaire général : M. Dulac, conseiller municipal de Cahors.

Secrétaire adjoint : M. Albert Guilhem.

Troussier : M. Cayrac, 2^e adjoint au maire de Cahors.

M. Darquier remercie l'assemblée du grand honneur qu'elle vient de lui faire : sans doute il est un peu effrayé des charges nouvelles que sa fonction va lui imposer, mais il assure les délégués qu'à défaut d'un génie d'organisation il mettra toute son activité, toute sa volonté au service du parti.

Il faut que toutes les bonnes volontés soient acquises et de cette façon on est sûr, dans les luttes futures, de remporter des victoires certaines, indéfectibles.

Un citoyen propose la nomination de M. Cocula comme président d'honneur.

Au milieu des acclamations, MM. Cocula et Costes sont élus présidents d'honneur.

M. Costes remercie l'assemblée du grand honneur qu'elle lui fait.

Il assure de toute son activité, de tous ses efforts dans l'intérêt supérieur de la République.

M. Cocula à son tour remercie également et propose de nommer M. Pauliac président d'honneur.

C'est au milieu des plus vifs applaudissements que cette élection est faite.

DISCUSSION

Une discussion s'engage ensuite au sujet de l'organisation des Comités : le soin de la rédaction du règlement des comités est laissée à une commission qui sera nommée par le Comité central.

Personne ne demandant la parole, la séance est levée.

L. B.

Médaille militaire

Par décret sont décorés de la médaille militaire les gendarmes de la 17^e légion bis, dont les noms suivent :

Pacôme, maréchal des logis ; Masbou, Cadillon, Sudré, gendarmes.

Réserve

M. Orlicq, pharmacien de 1^{re} classe à Cahors, est nommé pharmacien aide-major de réserve de 2^e classe.

Brevet élémentaire

Lundi ont eu lieu les épreuves écrites (1^{re} partie) des examens du Brevet élémentaire pour les jeunes filles, 51 aspirantes y ont pris part.

Ont été déclarées admissibles :

MM^{les} Ausset, Barriétié, Dardennes, Dausse, Destours, Destruel, Duizidou, Genot, Labourianne, Lacombe, Lacroix, Lasfargues, Lescoul, Marfoux, Marqués, Monville, Nancelle, Paumes, Régy, Rolland, Roques, Rulhé, Teulet, Vincens.

Les examens continuent.

Aux épreuves écrites (2^e partie) toutes les aspirantes ci-dessus désignées ont été admissibles.

Postes

Par décision du sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, un bureau de poste est créé à Fons.

Avis aux familles

Le Proviseur du Lycée Gambetta a l'honneur de faire connaître aux familles qu'à partir du 3 Novembre prochain, s'ouvrira au Lycée un Cours spécial de préparation aux deux Concours des Postes et des Contributions indirectes.

Chaque semaine les parents seront informés par une communication particulière des notes et places obtenues par leurs enfants, des résultats des interrogations hebdomadaires, et du travail général. Ces interrogations seront organisées de façon spéciale, suivant le régime des grandes Ecoles institué dans les grands Lycées. On espère ainsi instruire les parents des chances de leurs enfants et familiariser ceux-ci avec les difficultés des concours.

Les familles qui voudront donner leur confiance à cette préparation toute particulière sont priées de s'adresser à M. le Proviseur.

Ce dernier fait, en outre, savoir, qu'il prendra des dispositions pour que, dès le 1^{er} octobre 1907, il puisse organiser un cours de préparation aux Concours des Contributions Directes et de l'enregistrement.

Caisse des Ecoles

L'assemblée générale des souscripteurs de la Caisse des Ecoles aura lieu à l'Hôtel-de-Ville, dimanche 14 octobre, à 10 heures 1/2, dans la salle du Conseil.

Ordre du Jour

Vérification des comptes de l'année scolaire 1905-1906.

Nomination du Comité.

Propositions diverses.

Pour le Comité, Le Trésorier, PARAZINES

Mort subite

Dimanche soir vers 5 heures 1/2, au moment où le sieur Malaret Pierre, âgé de 64 ans, vigneron, demeurant rue du Cheval-Blanc 4, était occupé à jouer aux cartes chez M^{me} veuve Laborie, place St-Maurice, il fut pris d'une grande faiblesse et tomba sur le plancher.

MM. le docteur Gélis et Chéry, étudiant en médecine, qui se trouvaient devant la porte constatèrent que Malaret venait de succomber à la suite d'une syncope cardiaque.

Les parents du défunt furent prévenus et ces derniers firent transporter le cadavre à leur domicile.

Ministère de l'Agriculture

L'Officiel, publie l'état approximatif de la récolte de l'orge et de l'avoine de l'année 1906, d'après le relevé des rapports transmis par les professeurs départementaux d'agriculture.

Orge : Surfaces ensemencées : 930 hectares, produits en grains : 5,580 hectolitres pesant 3,459 quintaux.

Avoine. — Surfaces ensemencées : 1,8950 hectares, produits en grains : 151,600 hectol. d'un poids de 68,220 quintaux.

Tribunal correctionnel

Audience du 6 octobre

Dans son audience de vacances, le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Le sieur Henri G... employé à la gare de Cahors, comparait sous l'imputation de blessures par imprudence à M. Masbou chef d'équipe, 16 fr. d'amende avec sursis.

Le sieur Paulin Belin, 32 ans, sans domicile fixe, dont le casier judiciaire est orné de trente-trois condamnations, est condamné pour vagabondage et mendicité à huit jours de prison.

Le sieur Alain Gélis, 21 ans, de Catus, qui, il y a à peine un mois a été condamné pour vol d'un bicyclette au préjudice de M. Wilcken, à Cahors, comparait pour le même délit. Un mois de prison.

La nommée Angéline Souillou, épouse Magne, de Frayssinet-le-Gélat, inculpée de vol de récoltes au préjudice des sieurs Arnal et Galicié est condamnée pour la deuxième fois, et pour le même délit, à quatre jours de prison.

Brevet élémentaire

Lundi ont eu lieu les épreuves écrites (1^{re} partie) des examens du Brevet élémentaire pour les jeunes filles, 51 aspirantes y ont pris part.

Ont été déclarées admissibles :

MM^{les} Ausset, Barriétié, Dardennes, Dausse, Destours, Destruel, Duizidou, Genot, Labourianne, Lacombe, Lacroix, Lasfargues, Lescoul, Marfoux, Marqués, Monville, Nancelle, Paumes, Régy, Rolland, Roques, Rulhé, Teulet, Vincens.

Les examens continuent.

La grève des boulangers de Corbeil continue ; la gendarmerie garde les boulangeries.

Les boulangeries de Nancy sont restées ouvertes. Les négociations continuent entre patrons et ouvriers.

Au Père Lachaise

Une manifestation a eu lieu dans la matinée au cimetière du Père Lachaise devant le tombeau d'Anatole de la Forge pour commémorer le 36^e anniversaire de la bataille de St-Quentin.

Collision de trains

Une collision s'est produite entre deux trains dans les îles Baléares. Il y a eu 33 blessés dont plusieurs très grièvement.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 9 octobre, 1 h. 30 s.

Conseil des ministres

M. Sarrien a présidé dans la matinée la séance du Conseil des ministres qui fut consacrée à l'examen de la procédure pour l'application intégrale de la loi de Séparation. L'accord sur les points essentiels est complet ; les questions de détail seules restent à déterminer dans une nouvelle séance du cabinet vendredi prochain.

Mouvement diplomatique

La nomination de M. Gérard, actuellement ministre de France à Bruxelles, à l'ambassade de Tokio est définitive.

Les nouveaux titulaires des ambassades de Vienne, Berlin, Madrid ne seront pas désignés avant la fin de l'année.

AGENCE FOURNIER.

EXTRAIT DE LA JAVELLE

EXTRAIT DE COTELLE

EXTRAIT DE LA JAVELLE

EXTRAIT DE COTELLE

EXTRAIT DE LA JAVELLE

EXTRAIT DE COTELLE

EXTRAIT DE LA JAVELLE

EXTRAIT DE COTELLE

EXTRAIT DE LA JAVELLE

EXTRAIT DE COTELLE

EXTRAIT DE LA JAVELLE

EXTRAIT DE COTELLE

EXTRAIT DE LA JAVELLE

EXTRAIT DE COTELLE

EXTRAIT DE LA JAVELLE

EXTRAIT DE COTELLE

EXTRAIT DE LA JAVELLE

EXTRAIT DE COTELLE

EXTRAIT DE LA JAVELLE

EXTRAIT DE COTELLE

EXTRAIT DE LA JAVELLE

EXTRAIT DE COTELLE

EXTRAIT DE LA JAVELLE

EXTRAIT DE COTELLE

EXTRAIT DE LA JAVELLE

EXTRAIT DE COTELLE

EXTRAIT DE LA JAVELLE

EXTRAIT DE COTELLE

EXTRAIT DE LA JAVELLE

EXTRAIT DE COTELLE

EXTRAIT DE LA JAVELLE

EXTRAIT DE COTELLE

Renouvellement du bureau.
Admission de nouveaux membres.
Versement des cotisations.

Le Président.
A. RUAMP.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Tribunal correctionnel. — Audience du 6 octobre. — Léonard Boyer, âgé de 60 ans, de Saint-Vincent-de-Braguières (Seine-et-Oise), ancien ouvrier mineur, sans domicile fixe, repris de justice, est condamné à vingt-quatre heures d'emprisonnement pour vagabondage et mendicité.

— Le tribunal prononce ensuite deux condamnations à cinq francs d'amende (avec sursis) pour contravention à la police des chemins de fer.

Aynac

La visite de M. Bécays. — Chers lecteurs, je croirais manquer à mon devoir de républicain sincère et convaincu si, quoique un peu tard, je ne vous donnais un petit aperçu de la belle manifestation qui eut lieu lors du passage du candidat radical à Aynac.

Le jeudi 27 septembre M. Bécays, accompagné de MM. Pezet, maire de Figeac, Loubet, et Laparra, fils de notre sympathique Conseiller général, Reygasse, pharmacien à Lacapelle-Marival, et Pradel, ancien conseiller d'arrondissement, sont passés dans notre localité où ils ont été reçus par le comité démocratique sous la présidence de M. Vayssières. Une foule d'amis et sincères démocrates étaient aussi venus grossir cette phalange républicaine.

Après les premiers saluts échangés avec une franche cordialité, le groupe s'est rendu à l'école des garçons où le candidat nous a développé son programme avec un esprit, une éloquence, qui ont provoqué de nombreux applaudissements et l'enthousiasme de tous ses auditeurs.

Je regrette beaucoup de ne pouvoir reproduire son discours in-extenso. Je me contenterai donc de vous traduire, autant qu'il sera en mon pouvoir, les quelques idées qui ont frappé particulièrement mon esprit.

M. Bécays a d'abord remercié le Comité démocratique d'Aynac et toute l'assistance de leur empressement à venir à sa rencontre. Il a ensuite cherché à nous mettre en garde contre les moyens, les mensonges parfois odieux que pourrait employer la réaction peu scrupuleuse d'ailleurs pour tromper et soulever le peuple.

Nos adversaires, nous a-t-il dit, n'auront plus les inventaires comme tremplin électoral : ceci est trop vieux jeu, les braves gens de nos campagnes ont pu juger de leur effet, et ils ont vu qu'il ne leur était que de la réclame électorale aussi odieuse que ridicule. Mais les électeurs, pour qui tous les moyens sont bons n'hésiteront pas sans doute à vous insinuer qu'on va fermer vos églises, chasser vos curés, etc... Mais, citoyens ! vous avez le droit de crier au mensonge ; vos églises ne se fermeront pas, vos curés y pourront tout à leur aise exercer le libre exercice de leur culte, M. Clémenceau et M. Briand, ministre des cultes l'ont déclaré publiquement.

M. Bécays nous parle ensuite de plusieurs réformes à accomplir, réformes fiscales et sociales qui tout en mettant encore plus d'équilibre dans les affaires de l'Etat, permettraient de prendre des mesures plus équitables à l'égard des contribuables.

L'impôt sur le revenu est une des premières réformes à accomplir, mais il doit être global et progressif, il doit embrasser tous les contribuables sans distinction et chacun doit payer d'après les revenus qu'il possède. Je sais bien que les adversaires de cet impôt, le combattent avec acharnement, disant qu'il est irréalisable ; mais nous n'avons cependant pas la primeur, il fonctionne dans d'autres pays et donne de bons résultats.

Le gouvernement devra aussi, ajoute M. Bécays, tenir compte des charges de famille, car il ne serait pas juste que celui qui a une nombreuse famille à entretenir paye autant que celui qui ayant à peu près les mêmes revenus n'a pas d'enfants à nourrir.

Il y a aussi la réforme des impôts indirects toujours très onéreux pour le travailleur. Car il grève principalement les denrées nécessaires à l'existence, ce qui fait que le pauvre en supporte les conséquences tout aussi bien que le millionnaire, celui qui aura par exemple cent mille francs de rente ne mangera pas ni ne boira pas cent mille fois plus que celui qui n'aura que ses bras pour vivre. On pourrait, dit l'orateur, remédier à cet état de choses par la création de certains monopoles d'Etat, tels que alcools, sucres, pétroles, qui jusqu'ici ont été exploités par de gros industriels peu intéressés d'ailleurs (on en a eu des preuves) dans les spéculations honteuses, à l'abri de toute concurrence, n'étant pas précisément au profit de l'ouvrier.

Le seul reproche qu'on puisse adresser au gouvernement actuel, c'est de ne pas aller assez de l'avant, il y a longtemps que ces réformes vaines étaient promises, elles devraient être exécutées, et dorénavant nous avons le droit d'attendre et d'exiger même les améliorations et le bien-être que jusqu'ici les capitalistes et les hobereaux nous ont refusés. Depuis 35 ans que nous avons la République, dit encore M. Bécays, grâce à la sagesse de nos représentants, grâce à notre diplomatie nous avons eu constamment la paix avec les nations, tandis que si nous voulions bien jeter un coup d'oeil en arrière, nous y verrions sous les anciennes monarchies, des guerres continuelles, et des milliers de personnes verser leur sang pour les bons caprices d'un seul homme.

Nous y verrions 1870 qui nous a ravi l'Alsace et la Lorraine et condamnés à donner cinq milliards d'indemnité de guerre. Et qui les a payés ces cinq mil-

lards ? La République ! En un mot la République a relevé la France que l'Empire conduisit aux abîmes.

En un mot, chers lecteurs, le 27 septembre fut une belle journée, le 21 octobre sera un triomphe, et en attendant saluons en M. Bécays notre futur député.

GALY Etienne, dit DURAPIAT.

Cardaillac

Banquet démocratique. — Dimanche 23 septembre dernier, le hameau de Bonneville était en fête. La maison d'Ecole brillamment pavoisée se montrait majestueuse au sommet de la colline et donnait à ce site pittoresque un aspect des plus beaux et des plus agréables.

Dans la salle de cette école avait lieu un magnifique banquet où près de 80 convives avaient pris place sous la présidence d'honneur du dévoué maire et conseiller général, M. Laparra, et auquel s'était joint le conseil municipal tout entier.

Le repas admirablement servi par MM. Cros et Henri Vialars, mérite nos vives félicitations.

Au dessert, M. Jean Lapergue, conseiller municipal et propriétaire à Fonservines, dans un discours bien senti a remercié au nom des habitants des villages de Bonneville, de Fonservines et du Capmas, le maire et les membres du conseil municipal de Cardaillac de les avoir dotés d'une si belle maison d'école et du chemin vicinal ordinaire n° 4, toutes choses qu'ils convoitaient depuis bien longtemps et dont la fête de ce jour est comme le couronnement d'une œuvre qui réalise leurs plus chères ambitions.

Il s'attache surtout à faire ressortir les avantages qu'il y a pour une population rurale aussi éloignée du chef-lieu de la commune de la dotation d'une maison d'école où les enfants du peuple riches ou pauvres peuvent à proximité même de leur foyer, recevoir l'instruction nécessaire à leurs besoins futurs, de la construction d'une route qui leur permettra désormais le transport plus facile de leurs denrées aux marchés des localités voisines.

Il sait le désintéressement dont a fait preuve le conseil municipal en rejetant pendant plusieurs années sur la dépense occasionnée pour ces deux dotations la partie disponible des fonds communaux.

Aussi il en exprime à M. Laparra, au conseil municipal et à la commune tout entière, au nom de ses concitoyens, ses plus chaleureux remerciements.

Le discours de M. Lapergue est vivement applaudi. M. Laparra, maire, se lève et après avoir remercié en son nom personnel et en celui de ses collègues du conseil, les organisateurs de cette manifestation à la fois populaire et démocratique, fait judicieusement remarquer que tout le mérite de l'œuvre n'en revient pas uniquement à la municipalité.

L'Etat, le département, dit-il, ont en effet contribué pour une grande part à la réalisation de nos desirs par des subventions qui nous ont été plusieurs fois accordées ; qu'ainsi la reconnaissance à nous tous doit se reporter sur ce gouvernement de la République de qui les populations de nos campagnes retirent chaque jour de si amples bienfaits.

Il termine en buvant au gouvernement de la République.

M. Léopold Laparra prend ensuite la parole. Il tient lui aussi, dit-il, à remercier tout particulièrement les organisateurs du banquet de l'invitation gracieuse qui lui a été faite, et à leur exprimer combien il est heureux de se trouver au milieu de ce groupe d'électeurs si sincèrement républicains.

Il rappelle que dans quelques jours aura lieu une nouvelle consultation électorale pour l'élection d'un député dans notre arrondissement. Le Congrès républicain tenu à Figeac le dimanche 16 septembre dernier, a acclamé à l'unanimité la candidature radicale du bien connu et estimé M. Bécays, le sympathique et éminent avocat du barreau de Figeac.

La commune de Cardaillac a donné, il y a 4 mois à peine, au candidat des gauches, une imposante majorité. En si peu de temps, elle ne se vaudra pas de se déjuger. Elle saura comme par le passé, se montrer jalouse et fière du vieux renom qu'elle a si justement conquis dans notre canton de cité d'avant-garde républicaine. Il engage donc tous les républicains à voter pour M. Bécays, dont le programme politique approuvé par le Congrès répond en tous points à leurs besoins et à leurs aspirations démocratiques.

Cette belle péroraison est saluée par les applaudissements frénétiques de toute l'assistance et par les cris mille fois répétés de : Vive Laparra, vive Bécays, vive la République.

Le banquet a pris fin au milieu d'un enthousiasme délirant.

Le soir a eu lieu un bal qui s'est prolongé bien tard et où danseurs et danseuses s'en sont donné à cœur joie, jusqu'aux enfants qui dans leurs joyeux ébats s'embarrassaient aux jupes de leurs mamans, au grand désespoir des cavaliers.

Saint-Céré

Foire. — La foire du 6 octobre n'a pas été très importante par suite des vendanges qui continuent sur les divers points de la région et aussi de la sécheresse qui rend les transactions difficiles. Les porcs

gras, seul se vendent à des prix élevés.

Voici les cours :
Froment, 14 à 15 francs ; seigle 11 à 12 fr. ; avoine, 7 fr. à 7 fr. 50 ; maïs, 15 à 16 fr. ; sarrasin, 11 fr. à 11,50 ; fèves, 17,50 à 18 fr. ; pommes de terre, 3 à 4 fr. le tout le sac de 80 litres.

Bœufs de travail, 350 à 400 fr. la paire ; bœufs gras, 56 à 60 fr. les 100 kilos ; vœux de lait, 65 à 85 fr. les 100 kilos ; moutons, 15 à 20 fr. la pièce ; porcs gras 90 à 100 fr. les 100 kilos ; porcelets, 8 à 20 fr. pièce ; lapins domestiques, 0,30 le demi-kilo.

Poulets, 0,65 à 0,75 le demi-kilo.
Œufs, 1,10 la douzaine.
Beurre, 0,90 le demi-kilo.
Les livrés, 2 fr. le kilo ; perdreaux rouges 2 fr. ; gris, 1,50 la pièce.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Etat-civil du 15 au 30 septembre. — Naissances : Cucurmont Gergette-Gabrielle, avenue Cavaignac. — Bonnet Gaston, quartier Labastidette. — Barros Joseph, place du Roc. — Lasvignes Marie Joséphine, au Castelat.

Mariage : Décap Michel-Pierre-Paul-Ferdinand, employé des postes à Paris, 30 ans, et Malbec Laurence-Victoria-Gabrielle, 18 ans, sans profession, de Gourdon.

Décès : Labrande Pierre, cultivateur, 71 ans, à Cauzenille. — Dégat Noémie, sans profession, 22 ans, épouse Guillou, à la Madeleine. — Jouve Jeanne, sans profession, 78 ans, veuve Cambon, rue Danglars. — Espitalié Paul, 15 ans, à Bajou. — Laurisergue Françoise, sans profession, 82 ans, veuve Vèzes, rue de l'Hôtel de Ville. — Courtès Antoine, sans profession, 14 ans, à Lafontade. — Figeac Marianne, sans profession, 71 ans, épouse Grangier, avenue Cavaignac.

Lavercazière

Mort subite. — Le sieur Borredon Louis, était occupé à soigner sa cuve lorsque les gaz qui s'en dégagèrent du rent l'asphyxièrent sans doute, car ses parents le trouvèrent inanimé à côté de ce récipient. Il n'était âgé que d'une cinquantaine d'années. Ses obsèques ont eu lieu dimanche au milieu d'un grand concours de population. Cette famille est, en effet, très estimée dans notre localité.

Gramat

Etat-civil du troisième trimestre. — Naissances : Paul Bouzau, à St-Chignes ; Louis Varagne, faubourg du Barry ; Marguerite-Léonie Brajat, au Cloucau ; Anne-Marie Ressignol, route de Rocamadour ; Marcel Salesses, rue de la Poste ; Alexandre-Jean-Cyprien Vigouroux, rue de l'Horloge ; Madeleine Bonidon, route de Rocamadour ; Jean-Marie Claretie, au Castagné ; Juliette-Anna Lasfargue, faubourg du Barry ; Maria-Antoinette Vielcesse, à Montant ; Marie-Louis Calmon, au Ouzoul ; Jean-Edouard (almon (jumeaux) ; Clément-Pierre Brouqui, place de la Balme ; Jean Souilhe, Rue Saint-Jean ; Louisa-Marguerite Peyronnet à Lingrau.

Décès : Jeanne Lavayssières, 2 mois et demi, à la Ginestie ; Jean Bergougnoux, 73 ans, aux Cloups ; Augustin Malvy, 58 ans, à La Garonne ; Marguerite Maury, 89 ans, rue de la Balme ; Marie Bergougnoux 77 ans, à Combette ; Marie Giscard, 74 ans, à Pechparrat ; Pierre Lavayssières 68 ans ; Cécile-Jeanne Latapie, 60 ans, au Buy ; Marie Delmas, 34 ans, avenue de la Gare ; Juliette Lasfargues, 7 jours ; Paul Bouzau, 1 mois et demi, à Saint-Chignes ; Jeanne-Marie Raffy, 76 ans, à Labarrie ; Louise Calvet, 22 ans, Grand-Rue ; Marie Féraymond, 81 ans, faubourg du Barry ; Romain Cambrai, 3 mois, à Laymetie ; Baptiste Galtéry, 71 ans, au Roussel ; Marguerite Turrenne, 61 ans à Cancel ; Victorine Bouzou, 48 ans, à Bèdes ; François Sarrasy, 76 ans à Larrouffe, Isabelle Mourillon, 65 ans, avenue de la Gare ; Louis-Paul Larnaudie, 6 mois à Lingrau ; Décros (mort-né) ; Marie Lavayssières, 57 ans, à Gibert ; Louis-Jean Lafon, 59 ans, à Seyquet ; Félicie Gratiat, 70 ans, à Lingrau ; Louis Augustin Delsahut, 17 ans à Prangères.

Mariages : Marie-Louis Salabert, pâtissier à Puy-l'Evêque, et Jeanne Mialel, sans profession.

Dégagnac

Chien enragé. — Vendredi dernier un jeune chien de 3 mois à peine, malgré son jeune âge, mordit deux fillettes et un homme du village de Lantis. Ses allures ayant paru suspectes, on en fit pratiquer l'autopsie. Celle-ci a permis à l'homme de l'art de se convaincre de l'existence de la rage chez cet animal, ce qui a motivé le départ pour l'Institut Pasteur des trois personnes mordues.

M. le Maire de Dégagnac a aussitôt pris un arrêté pour faire museler les chiens de la commune. Souhaitons qu'il soit rigoureusement observé surtout vers la fin de sa période. C'est en effet au moment où la surveillance se relâche qu'elle devrait au contraire redoubler.

Souillac

Asphyxié dans sa cuve. — Samedi, à huit heures du soir, le nommé Manet, cultivateur, âgé de soixante-trois ans, habitant rue de Lougour, a été trouvé asphyxié dans sa cuve, où il était entré pour fouler la vendange.

Gignac

Voici le discours prononcé par le sympathique président du comité radical de Gignac au banquet du 30 septembre.

« Messieurs »

» Au nom du comité radical-socialiste de Gignac, j'ai l'honneur de saluer et de remercier tous ceux qui ont bien voulu répondre à notre invitation, M. le sous-préfet, M. le Sénateur, M. le Député, M. le conseiller général, M. le conseiller d'arrondissement, M. le Président du Comité radical-socialiste de Gourdon, MM. le maire et conseillers municipaux des communes voisines.

» Nous sommes très sensibles à l'honneur que vous nous faites d'être venus au milieu de nous pour fêter la victoire républicaine du 6 mai.

» Votre présence prouve que nous sommes en communion de sentiments lorsqu'il s'agit de travailler à la réalisation de l'idéal républicain. C'est-à-dire à l'accomplissement des réformes qui donneront plus de bien-être aux travailleurs, aux travailleurs des champs en particuliers.

» La République ne doit pas oublier ses engagements envers les humbles et les modestes, car la démocratie se doit à elle-même de réparer toutes les iniquités sociales et travailler à leur relèvement matériel et moral.

» Nous comptons sur vous messieurs les représentants ici présent pour l'accomplissement de ces réformes.

» Je bois à la santé de tous nos convives, à la prospérité et à la grandeur de la République.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

FUMEL

L'automne fumelois

Je suis l'automne des fumelois ! Mes matinées ont le teint gris, mes soirées ont des reflets d'or.

Sans aucune satisfaction puisque ce sera ma mort, je m'apprete à dépeupiller tout ce qui peut être paré de feuillages, de ramures et de fleurs !

Abusant des derniers rayons de soleil que je dois à la générosité d'un été tardif, j'ai présidé avec joie aux vendanges fumelaises avant d'entamer mon œuvre de destruction, qui supprimera tout ce qui a pu être paré de feuillage, de ramures et de fleurs !

Je suis l'automne des fumelois ! La vigne, molle, lasse, chargée de fruits, s'accablait sous le poids de ses grains vermeils. Se courbant amoureux-ment sous ma lente caresse de vents tièdes, elle offrait ses flancs généreux et crépus de grappes blondes, aux doigts câpagnards, qui remplissaient hardiment son panier au profit de la cuve qui attendait sur le bord du chemin.

Je suis l'automne des fumelois ! Avant de dépeupiller tout ce qui peut être paré de feuillages, de ramures et de fleurs ; j'annonce doucement l'hiver aux adorables visages de femme, qui viennent dans les grands champs de vignes fumelaises egayer mes derniers rayons de soleil, apporter leur exquise consolation à ceux qui peinent sous la corbeille d'où le jus s'échappe, glorieux de rougir la chemise de grosse toile et d'accorder à tous un bon sourire d'espoir.

Je suis l'automne des fumelois ! J'ai vieilli ! Adieu la gaîté des vendanges. Adieu, vieux soleils aux teints fauves et aux doux reflets d'or. La fine silhouette des femmes n'émergera plus dans les dernières verdure de nos vignes fumelaises.

Comme la fin d'un beau rêve ; leur doux visage au regard chargé de bonté, vient de s'évanouir dans un dernier crépuscule.

Je suis l'automne des fumelois !

Le grain vermeil éclate dans la tonne. Le vigneron joyeux, en extase devant le jus divin qui coule abondamment, sémèmerait avec bonheur la joie qui le débordait ! (Si chacun pouvait partager son idée.

Le soleil a fui. Les gros nuages noirs parcourent l'espace, chassés par les vents qui vont entamer mon œuvre de destruction.

Adieu la gaîté, adieu le soleil. l'hiver froid, morose, taciturne, empiète et détruit tout ce qui pouvait encore me rester d'agréable.

Je suis l'automne des fumelois ! Au contact de l'hiver, mon haleine tiède est devenue glacée pour mieux dépouiller tout ce qui peut être paré de feuillages, de ramures et de fleurs.

Bientôt le rouge-gorge viendra de son bec affamé tapotter aux vitres de vos maisons de campagne, pour quêter, frêle et pauvre, une miette de pain et un peu de chaleur pour son pauvre corps tout transi de froid.

Riches !, bientôt les petits enfants erreront dans les rues, les pieds gelés, les mains bleues. Leur petit corps mal couvert frissonnera sous la bise.

Riches songez à toutes les misères qui se préparent sous l'hiver qui aspire à ma royauté !

Je suis l'automne des fumelois ! Je disparaîs sous le givre, sous la neige.

Vaincu par l'hiver, je n'ai plus de matins gris, plus de soirs aux teintes joyeuses et dorées, plus de grappes vermeilles, plus de fins visages de femme

La Vie est prolongée

chez les phthisiques quand ils prennent régulièrement de l'Emulsion Scott à l'huile de foie de morue et aux hypophosphites de chaux et de soude.

L'Emulsion Scott soulage toujours considérablement le phthisique et, si prise à temps, le guérit ; les Docteurs l'affirment.

Et ceci s'explique très bien :

L'Emulsion SCOTT

composée de produits de toute première qualité, préparée scientifiquement, est le remède par excellence ; avec l'Emulsion Scott vous suralimenterez votre malade de façon pratique sans lui fatiguer l'estomac et bientôt vous l'aurez rendu à la vie. Songez alors au péril que vous feriez courir à votre cher malade en lui donnant, sous prétexte d'économie, une émulsion, bon marché peut-être, mais sans valeur nutritive ; vous le mèneriez droit à sa perte.

Aussi réclamez toujours bien la véritable Emulsion Scott et n'acceptez que les fiocons dont l'enveloppe porte la marque : "Le Pêcheur et la morue".

4 Fr. 50 le flacon, 2 Fr. 50 le demi. Echantillon envoyé franco contre 0,50 de timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Delouche et Cie) 356, rue St-Honoré, PARIS.



pour apporter une consolation à ceux qui peinent.

Je ne suis plus l'automne des fumelois. Je suis l'hiver.

Que les riches et la municipalité songent aux malheureux !... X. Z.

MARCHÉS AUX PRUNES

Laroque-Timbaud (Lot-et-Garonne), 7 octobre. — Petit marché, les réserves s'épuisent. Vente lente et cours fermes. Voici les prix pratiqués : Les 80-4 fruits au demi-kilo, de 38 à 42 fr. ; les 76-4, de 33 à 35 fr. ; les 80-4, de 27 à 28 fr. ; les 90-4, de 24 à 26 fr. ; les 100-4, de 22 à 25 fr. ; les 110-4, de 18 à 20 fr.

Lauzun (Lot-et-Garonne), 7 octobre. — Ce marché est le plus beau de la saison. Apport, de 3.500 à 4.000 quintaux. Tout s'est vendu aux cours suivants : Les 40-4 fruits au demi-kilo, de 60 à 62 fr. ; les 50-4, de 47 à 49 fr. ; les 60-4, de 38 à 40 fr. ; les 70-4, de 32 à 33 fr. ; les 80-4, de 27 à 30 fr. ; les 90-4, de 24 à 25 fr. ; les 100-4, de 19 à 21 fr. ; les 110-4 de, de 16 à 18 fr. ; les 120-4, de 14 à 15 fr. ; menu fretin, de 11 à 12 fr. ; le tout les 50 kilos. Malgré l'abondance de fruits et le bruit de baisse qui avait circulé le matin du marché, tout s'est vendu et cela très rapidement.

Bulletin Financier

Paris, 8 octobre.

L'émotion causée par la publication de M. Kokovtsov ministre des finances de Russie semble s'être calmée et les fonds sont aujourd'hui en hausse marquée ; le 5/0 1906 finit à 83,50 ; le 3/0 1891 à 69,65 et le consolidé à 71,55.

L'ensemble du marché est plutôt calme ; seule la Rente française reste indécise à 95,95.

Les grands établissements de Crédit sont fermes : la Banque de Paris vaut 1567 ; le Comptoir National d'Escompte 673 ; le Crédit Lyonnais 1170 et la Société Générale 651.

La Banque d'Athènes est l'objet d'un courant de demandes assez actif entre 145 et 146.

Les chemins français sont irréguliers : le Lyon est faible à 1320 ; le Nord reprend légèrement à 1710.

Les obligations nouvelles 5/0 Victoria-Minas ont un bon courant de demandes à 445. On se rappelle que ces titres sont garantis par l'actif de la société et de plus l'intérêt se trouve couvert par les versements du gouvernement fédéral.

Les rentes étrangères sont calmes, les variations de cours sont insignifiantes : l'Extérieure finit à 96,20 ; l'Italien à 102,75 ; le Portugais à 70,35 et le Turc à 93,98.

Le Bec Auer est activement traité et recherché à 808 fr.

Le marché des mines d'or sud africaines conserve ses bonnes tendances. L'East Rand fait 103 ; la Robinson 187,50 et la Goldfields 99,75.

Au Parquet l'association Minière 187 francs.

DE LA Société des Gaz Liquéfiés DE LUZACH

A VENDRE

POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE

un COUPÉ

Très léger, en excellent état.

S'adresser au Bureau du Journal.

Une chose qui regarde tout le monde et surtout vous

Un habitant de Bergerac fait l'exposé suivant pour le bien des autres. Nous ne considérons pas les habitants de Bergerac comme des étrangers et ce témoignage émanant de l'un d'eux ne peut que nous intéresser.

M. Marcel, 80 ans, au Pont de Caville, à Bergerac, nous dit :

« C'est depuis de longues années que je me plainais à chaque instant des reins, mais ces temps derniers les douleurs étaient devenues encore plus aiguës et je ne pouvais plus faire le moindre mouvement. Au lit, je ne reposais pas car j'avais beaucoup de peine à trouver une position convenable et je me levais le matin avec des maux de tête, des éblouissements et une grande lassitude dans les jambes. Mes urines étaient devenues difficiles, brûlantes au passage et malgré tous les soins mon mal s'aggravait. C'est alors que sur le conseil de mon fils je me décidai à faire usage des Pilules Foster pour les Reins, vendues à la pharmacie Orliac, à Cahors. Dès les premiers jours de traitement mes douleurs ne se faisaient presque plus sentir ; j'étais plus alerte, plus fort et malgré mes 80 ans, j'étais si bien rétabli au bout de trois semaines qu'il me semblait être tout jeune. Aujourd'hui que j'ai retrouvé ma bonne santé d'habitude et que je ne souffre plus, c'est avec grand plaisir que je veux recommander un remède aussi actif que les Pilules Foster pour les Reins à tous ceux qui souffrent comme je souffrais moi-même. Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier. »

Le danger que présente la maladie des reins. La maladie des reins arrive tranquillement, insidieusement et peut avoir miné l'organisme pendant des années sans faire soupçonner au malade la véritable cause de son mal. Il se peut qu'il y ait eu des maux de tête, des douleurs dans les membres, de la névralgie, de la sciatalgie, du rhumatisme, un sentiment d'excitation et d'irritation excessives ou de lassitude et d'abattement, une faiblesse du cœur, de l'hydropisie, etc.

Exigez bien les véritables Pilules Foster pour les Reins dont l'efficacité est universellement connue. Elles sont les seules dans leur genre ; surmontez vous laissez pas substituer une imitation avec un nom plus ou moins approchant. On peut se procurer dans toutes les pharmacies à raison de 3 fr. 50 la boîte ou de 10 fr. les 6 boîtes ou franco par la poste en envoyant le montant voulu à : Spécialités Foster, H. Binac, Pharmacien, 25 rue St-Ferdinand, Paris. J. C. 13

Mal de Tête

MIGRAINE - NEURALGIE

immédiatement soulagé et guéri

par le médicament

qui se colore et attire le sang.

ÉDRINE

Rien à avaler

1 fr. 50 le flacon. — Dépôt pour Cahors

Pharmacie FOURNIE, place du Marché ; pour Gourdon ph^e MEULET.

LIQUEUR

FABRIQUÉE A

PAR LES

TARRAGONE

PÈRES CHARTREUX

FORCE VIRILE

Hygiène de la Bouche et de l'Estomac

Après les Repas deux ou trois

PASTILLES VICHY-ÉTAT

CHOCOLAT MENIER

Méfiez-vous
DES
Contrefaçons

Chronique agricole

La production du froment, du seigle et du méteil en 1906

Le ministère de l'Agriculture vient de publier l'état approximatif de la récolte du froment, du seigle et du méteil. C'est un relevé des rapports des professeurs départementaux d'agriculture dressés après les premiers battages. La situation s'établit de la façon suivante :

| | Hectolitres | Quintaux |
|----------|-------------|------------|
| Blé.... | 114.432.501 | 89.010.495 |
| Méteil.. | 2.444.149 | 1.819.406 |
| Seigle.. | 18.005.608 | 13.077.632 |

En ce qui concerne le blé, la production se répartit ainsi :

Région du Nord-Ouest : comprenant les départements de la Finistère, Côtes du Nord, Morbihan, Ille-et-Vilaine, Manche, Calvados, Orne, Mayenne, Sarthe ; 708.050 hectares ensemencés ont donné 12.097.571 hectolitres, pesant 9.415.673 quintaux métriques.

Région du Nord : (Nord, Pas-de-Calais, Somme, Seine-Inférieure, Oise, Aisne, Eure, Eure-et-Loir, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne) : Surfaces ensemencées, 1.155.921 hectares ; production, 30.363.049 hectolitres, pesant 23.441.937 quintaux métriques.

Région du Nord-Est : (Ardennes, Marne, Aube, Haute-Marne, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges, territoire de Belfort) : surfaces ensemencées, 517.774 hectares ; production 10.420.224 hectolitres, pesant 7.960.893 quintaux métriques.

Région de l'Ouest : Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Vendée, Charente-Inférieure, Charente, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne ; surfaces ensemencées, 1.049.598 hectares, production 16.695.073 hectolitres, pesant 13.219.478 quintaux métriques.

Région du Centre (Loir-et-Cher, Loiret, Yonne, Indre, Cher, Nièvre, Creuse, Allier, Puy-de-Dôme) ; surfaces ensemencées, 792.142 hectares ; production, 13.493.123 hectolitres pesant 10.496.085 quintaux métriques.

Région de l'Est (Côte-d'Or, Haute-Saône, Doubs, Jura, Saône-et-Loire, Loire, Rhône, Ain, Haute-Savoie, Savoie, Isère) : surfaces ensemencées 715.915 hectares ; production 11 millions 927.497 hectolitres pesant 9 millions 220.626 quintaux métriques.

Région du Sud-Ouest (Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Landes, Gers, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Ariège) ; surfaces ensemencées, 708.900 hectares ; production, 9.407.937 hectolitres pesant 7.450.702 quintaux métriques.

Région du Sud (Corrèze, Cantal, Lot, Aveyron, Lozère, Tarn-et-Garonne, Tarn, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales) ; surfaces ensemencées, 429.112 hectares ; production, 5.355.235 hectolitres pesant 4.216.236 quintaux métriques.

Région du Sud-Est (Haute-Loire, Ardèche, Drôme, Gard, Vaucluse, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes) ; surfaces ensemencées, 332.384 hectares ; production, 4.544.392 hectolitres, pesant 3.489.483 quintaux métriques.

Bibliographie

Impression d'Ecosse

A propos des fêtes d'Aberdeen, qui se célèbrent en ce moment, M. Paul Bourget nous donne, dans les *Annales*, un bien joli croquis des petites villes écossaises :

Aucune rue ne ressemble à une autre rue. Entre les rues d'une même ville, l'observateur note des différences de monde à monde. Entre les rues d'un peuple et les rues d'un autre peuple, il y a toute la diversité des races. Si j'avais à définir la rue anglaise, je dirais qu'il n'y passe jamais un flâneur. Vous connaissez le type de l'homme que la rue de province, en France, nous offre si fréquemment. Le personnage a plus de quarante ans. La sécurité des petites routes ou de la petite fonction inamovible se dévot au calme du pas avec lequel il s'achemine, s'arrête, s'arrête, vers le café, regardant, musardant, vers le café, — son café, — où depuis des jours et des jours il prend une demi-tasse, — sa demi tasse, — et lit les journaux — ses journaux. Ces mêmes applications d'objectif possèdent si profondément de ces habitudes qui constituent, pour cet homme, l'avenir de toutes les après-midi de son âge et de sa vieillesse. On ne peut pas plus comparer à ce pas reposé du rentier français le pas inquiet de l'Anglais en affaire, qu'on ne saurait assimiler au café français, rendez-vous de conversation sans objet, les bars qui, de loin en loin, ouvrent leur échoppe sur la rue anglaise. Raides et rognés, les buveurs se tiennent debout, avalent du brandy ou du whiskey. L'excitation par l'alcool est tellement une condition héréditaire de la vie physiologique de cette race, que même des femmes boivent l'eau-de-vie à coups comptés. Particulièrement le soir, les filles en toilettes arrêtent quelques moments pour se

chauffer le sang, non pas avec un petit verre mais avec un demi-grand verre de cet acide brandy. Aussi, maint ivrogne se rencontre dans la rue ; mais un ivrogne anglais est, d'ordinaire, silencieux et stupéfié. Le sens de cette expression sinistre : « ivre mort », se comprend ici en sa pleine rigueur. Cette ivresse solitaire, morne et concentrée, ne ressemble non plus en rien à la gaie ou agressive, mais toujours sociale ivresse du Français. La qualité de nos excursions n'est-elle pas un des signes les moins douteux de la qualité de notre nature ?

Paul BOURGET,
de l'Académie française

10 Centimes
le
NUMÉRO

LA VRAIE MODE N° 37

* donne les conditions *

GRAND CONCOURS

organisé par ce Journal et pour lequel il sera accordé
o 200 PRIX o
d'une valeur de o o o
2.000 FRANCS

Ce concours, d'une grande simplicité, est à la portée de tout le monde. Il a pour titre : o o o o
1° Quelles sont leurs professions?
2° Avec qui se marierait-il ?

Nos Lectrices trouveront à la page 507 de LA VRAIE MODE N° 37, tous les renseignements qui leur permettront de prendre part à ce grand concours, dont la clôture est fixée au 30 SEPTEMBRE 1906

LA VRAIE MODE
est vendue partout
10 Centimes
LE NUMÉRO

(SERVICE D'ETE 1906)

| De Paris à Toulouse par Cahors | | | | De Toulouse à Paris par Cahors | | | | De Cahors à Libos | | | | | | | | | | | |
|--------------------------------|-----------|----------|---------|--------------------------------|----------|---------|-------------------|-------------------|---------|-----------|----------|----------|----------|----------|---------|---------------------|-------|-------|------|
| | 17 | 5 (1) | 121 | 23 (3) | 35 | 1125 | | 42 (4) | 16 (2) | 1140-1128 | 1132 (5) | 4 | 122 | 1136 | 700 | CAHORS. — dép. | | | |
| | DIRECT | EXPRESS | EXPRESS | EXPRESS | DIRECT | OMNIBUS | | EXPRESS | OMNIBUS | EXPRESS | EXPRESS | RAPIDE | EXPRESS | OMNIBUS | OMNIBUS | 6 50 | 7 28 | 12 53 | 6 52 |
| PARIS (Orsay) dép. | 2 56 s. | 10 17 | 7 9 | 8 47 | 10 50 s. | — | TOULOUSE d. arr. | 1 49 | 2 43 s. | 3 18 s. | 5 45 s. | 8 55 s. | 11 37 s. | 9 35 m. | 5 45 m. | 6 23 | 7 20 | 1 11 | 7 11 |
| PARIS (Aust.) dép. | 3 11 | 10 26 | 7 9 | 8 56 s. | 11 9 | — | MONTAUBAN d. arr. | 1 49 | 3 37 | 4 32 | 7 55 | 9 44 | 12 28 m. | 10 53 | 5 45 m. | 6 30 | 7 27 | 1 18 | 7 20 |
| LIMOGES | arr. 1 54 | 4 26 m. | 12 54 | 2 51 | 8 58 | — | Cahors. — dép. | 2 45 | 4 1 | 5 20 | 8 36 | 10 6 | — | 11 38 | 8 1 | 6 38 | 8 21 | 1 24 | 7 27 |
| BRIVE | dép. 6 23 | 6 28 | 2 28 | 4 34 | 12 23 | — | Sept-Ponts | 2 45 | — | 6 9 | 9 17 | — | — | 12 13 s. | 8 43 | 6 46 | 8 46 | 1 36 | 7 43 |
| Gignac-Cressensac | dép. 6 45 | 7 | 2 41 | 4 50 | 1 12 | 7 15 | CAHORS. — arr. | 2 45 | — | 6 19 | 9 26 | — | — | 12 22 | 8 52 | 6 52 | — | 1 39 | 7 46 |
| SOULLAC arr. | 7 40 | 7 38 | — | 5 25 | 2 6 | 7 53 | Espère | 2 45 | 4 38 | 6 42 | 9 46 s. | 10 43 | 1 24 | 12 34 | 9 4 | 7 1 | 9 11 | 1 47 | 7 58 |
| CAZOUËS | dép. 7 45 | 7 40 | — | 5 28 | 2 10 | 8 18 | St-Denis-Catus | 2 45 | 4 50 | 7 6 | 10 57 m. | 10 47 | 1 28 | 12 42 | 9 12 | 7 8 | 9 25 | 1 54 | 8 14 |
| Lamothe-Fénelon | 8 9 | — | — | 5 28 | 2 10 | 8 28 | Thédirac-Catus | — | — | 7 19 | 6 11 | — | — | — | 9 29 | 7 16 | 9 27 | 2 2 | 8 16 |
| Nozac | 8 19 | — | — | 5 28 | 2 18 | 8 37 | Thédirac-Peyril | — | — | 7 33 | 6 25 | — | — | — | 9 41 | 7 25 | 10 2 | 2 11 | 8 27 |
| GOURDON | 8 31 | 8 8 | — | 5 53 | 2 56 | 8 45 | Dégagnac | — | — | 7 47 | 6 50 | — | — | — | 9 54 | 7 31 | 10 9 | 2 17 | 8 38 |
| Saint-Clair | 8 40 | — | — | 5 53 | 3 5 | 9 27 | Saint-Clair | — | — | 7 56 | 6 50 | — | — | — | 10 7 | 7 35 | 10 2 | 2 17 | 8 38 |
| Dégagnac | 8 51 | — | — | 5 53 | 3 16 | 9 39 | GOURDON | — | — | 8 6 | 6 50 | — | — | — | 10 16 | 7 41 | 10 7 | 2 17 | 8 38 |
| Thédirac-Peyrilles | 9 2 | — | — | 5 53 | 3 27 | 9 51 | NOZAC | — | — | 8 21 | 7 18 | 11 27 | — | — | 10 25 | 7 45 | 10 7 | 2 17 | 8 38 |
| Saint-Denis-Catus | 9 13 | — | — | 5 53 | 3 38 | 10 2 | Lamothe-Fénelon | — | — | 8 30 | 7 25 | — | — | — | 10 38 | 7 48 | 10 10 | 2 17 | 8 38 |
| Espère | 9 22 | — | — | 5 53 | 3 47 | 10 12 | CAZOUËS | — | — | 8 39 | 7 35 | — | — | — | 10 46 | 7 50 | 10 11 | 2 17 | 8 38 |
| CAHORS. (arrivée) | 9 32 | 8 47 | 4 11 | 6 29 | 3 57 | 10 23 | SOULLAC | 3 47 | 5 53 | 9 1 | 7 58 | 11 43 | — | — | 10 55 | 8 12 | 10 12 | 2 17 | 8 38 |
| Sept-Ponts | dép. 9 41 | 8 53 | 4 15 | 6 41 | 4 7 | 10 34 | SOULLAC (d. arr.) | 3 48 | 5 58 | 9 6 | 8 7 | 11 50 | — | — | 11 18 | 8 19 | 10 13 | 2 17 | 8 38 |
| Cienrao | 10 5 | — | — | 6 41 | 4 7 | 10 34 | Gignac-Cressensac | 3 48 | 5 58 | 9 36 | 8 40 | — | — | — | 11 44 | 8 26 | 10 14 | 2 17 | 8 38 |
| Lalbenque | 10 12 | — | — | 6 41 | 4 18 | 10 34 | BRIVE | 4 23 | 6 33 | 10 7 | 9 11 | 12 25 m. | 2 50 | — | 12 12 | 8 33 | 10 22 | 2 17 | 8 38 |
| Cahors | 10 45 | 9 35 | — | 6 41 | 4 18 | 10 34 | PARIS (A.) arr. | 4 27 | 7 7 | — | — | 12 32 | 3 5 | — | 10 7 | 8 35 | 10 22 | 2 17 | 8 38 |
| MONTAUBAN arr. | 11 10 | 10 2 | 5 15 | 7 44 | 5 54 | 9 24 | PARIS (O.) arr. | 11 51 m. | — | — | — | 8 44 | 10 31 | — | 10 16 | — | — | — | — |
| TOULOUSE arr. | 12 13 | 10 49 s. | 6 5 | 8 38 | 7 51 | — | TOULOUSE d. arr. | 11 59 | — | 4 24 | — | — | — | — | 10 16 | — | — | — | — |